

Montréal, le 16 juillet 2003

Madame Danielle Dallaire  
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission  
Édifige Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Voici les réponses aux questions que vous m'adressiez dans la lettre du 16 juin dernier.

*Votre première question était : «Le promoteur a estimé une quantité de matières récupérées pour tous secteurs confondus (DQ8.1). Est-ce que les projections relatives aux quantités de matières résiduelles estimées par le promoteur en réponse à une demande de la commission (DQ8.1) ont été réalisées en collaboration avec votre organisme ? »*

Les projections relatives aux quantités de matières résiduelles estimées par le promoteur dans le document DQ8.1 n'ont pas été réalisées en collaboration avec RECYC-QUÉBEC.

*La deuxième question était : «Est-ce que ce taux de récupération additionné au taux d'élimination présenté dans l'étude d'impact (p.2-14) représenterait un taux de génération des matières résiduelles représentatif de la région ?»*

La quantité de matières résiduelles générées dans la région peut être calculée en additionnant la quantité de matières résiduelles enfouies par les MRC membres de la régie intermunicipale présentée au tableau 2.3 de l'étude d'impact (37 188 tonnes) et la quantité de matières résiduelles récupérées tous secteurs confondus (40 786 tonnes selon le tableau R1 du promoteur). La quantité de matières résiduelles générées (77 971 tonnes) divisée par le nombre de personnes sur le territoire (64 085) correspondra au taux de génération, soit 1.22 tonnes par personne, par année.

*La dernière question était : «L'augmentation annuelle de 3,75 % observée au Québec pourrait-elle être appliquée (sur un horizon de 25 ans) au taux de génération qui aura été établi et ce, dans le but d'estimer la quantité de matières générées au cours des prochaines années?»*

La croissance annuelle moyenne de la quantité en tonnes de matières résiduelles générées au Québec, entre 1988 et 2000, est de 3.75 %. Si on ne dispose pas de données supplémentaires, on peut prendre ce chiffre pour faire une estimation des quantités de matières résiduelles générées dans le futur.

Mais la croissance du PIB réel au Québec explique 98 % de la croissance des quantités de matières résiduelles générées au Québec. De 1988 à 2000, le PIB réel au Québec a augmenté en moyenne de 2 % par année. Aussi, le Conference Board du Canada, a évalué, en février 2002, que la croissance économique prévue pour le Québec, de 2001 à 2020, serait en moyenne de 2,3 % par année.

Ces estimations découlent de chiffres établis pour l'ensemble du Québec. Toutefois, la situation sociale et économique du Bas-Saint-Laurent est un peu différente de celle de l'ensemble du Québec. On prévoit que la population du Québec augmentera en moyenne de 0,2 % par année, de 2001 à 2020, par contre, celle du Bas-Saint-Laurent a baissé en moyenne de 0,4 % par année, entre 1986 et 2002. Si une telle tendance se maintient, il y aurait environ 20 000 personnes de moins dans cette région en 2027. On peut donc penser que la croissance du PIB réel pour la région durant cette période ne devrait pas dépasser en moyenne 1,7 % par année. En conséquence, et compte tenu que des efforts seront également faits au niveau de la réduction à la source, la croissance de la génération de matières résiduelles pour la région du Bas-Saint-Laurent ne devrait pas dépasser, en moyenne, 3 % par année pour les 20 ou 25 prochaines années.

Donc, la façon la plus rigoureuse pour les intervenants régionaux d'estimer la croissance de la génération de matières résiduelles de leur région, serait de trouver la génération de matières et le PIB réel régional pour au moins 3 années différentes. Ce qui permettrait d'établir une relation entre les deux séries de données au moyen d'une régression linéaire et d'extrapoler le résultat pour les prochaines années, sans ces chiffres, nous ne pouvons faire que des estimations.

Espérant que ces informations vous seront utiles. Je vous prie de recevoir, madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Denise Auger, Coordonnatrice  
RECYC-QUÉBEC